

GOKUDO / USA – ARGENTEUIL

USA JJB : Association Loi 1901. Depuis 2006, club de
JIU-JITSU BRÉSILIEN – GRAPPLING – SELF DEFENSE

Affilié CFJJJB – IBJJF

www.gokudojj.fr www.facebook.com/GokudoJiuJitsu

https://www.instagram.com/gokudobjj_official/

Bulletin d'adhésion saison 2025 / 2026

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Ville de Naissance : Sexe M/F : ...
Domicile :
Téléphone portable : E-mail :
Inscrit l'année précédente : ☐ oui ☐ non Paiement via virement RIB : ☐ oui ☐ non

Cotisation Annuelle et Trimestrielle (licence CFJJJB comprise) :

1 trimestre	... ☐ 190 €
2 trimestres	... ☐ 260 €
Année Complète	... ☐ 310 €
Offre Salle Privée VITÆ accès total	... ☐ 610 €
Année Complète (Fille)	... ☐ 150 €

**La cotisation donne accès à tous les clubs affiliés GOKUDO / USA en région parisienne
(Argenteuil, Gennevilliers et Bezons)**

**La cotisation offre VITÆ donne en plus accès à tous les cours de la salle privée au Vésinet/Le
Pecq (PAIEMENT EN LIGNE ou espèces UNIQUEMENT)**

Au moment de l'inscription :

Fournir **obligatoirement** un certificat médical, de moins de trois mois, mentionnant l'aptitude à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien y compris en compétition. Fournir également **une photo d'identité** pour les personnes non inscrites l'année précédente.

Modalités de paiement :

Les moyens de paiement acceptés sont les chèques (à l'ordre de USA Jiu-Jitsu Brésilien) virement (IBAN : FR76 1027 8063 4700 0213 8730 125) et espèces uniquement. Il est possible de faire jusqu'à 3 chèques qui seront encaissés au cours de l'année (respectivement en novembre, février et le dernier en mai).

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) autorise mon enfant à pratiquer le Jiu-Jitsu Brésilien. En tant qu'adhérent, il devra s'engager à respecter les règles du sport pratiqué ainsi que celles du règlement intérieur de l'association (cf page suivante).

Date :

Signature :

Pour les majeurs

En tant qu'adhérent, je m'engage à respecter les règles du sport pratiqué ainsi que celles du règlement intérieur de l'association (cf page suivante).

Date :

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

1. La pratique du jiu-jitsu brésilien nécessite obligatoirement un **certificat médical**.
2. **Les cotisations doivent être versées en totalité à l'inscription.**
3. **GOKUDO / USA JJB ne peut être tenue responsable des dégradations provoquées par les adhérents.** Chaque élève se doit de préserver les équipements sportifs et les locaux mis à sa disposition.
4. **La pratique du jiu-jitsu brésilien se fait uniquement avec un kimono ou short adapté**, un slip sous le pantalon pour tous et un tee-shirt sous la veste pour les filles. Tous les bracelets, chaînes, boucles d'oreilles, barrettes, bagues et bijoux de toutes sortes sont interdits... GOKUDO / USA JJB n'étant par ailleurs aucunement responsable des vols pouvant être commis.
5. Hygiène : **La pratique du jiu-jitsu brésilien impose une bonne hygiène corporelle** ; les ongles des mains et des pieds doivent être coupés courts ; le kimono doit être également propre et sec. **Pour aller des vestiaires au tapis, il est strictement interdit de marcher pieds nus.**
6. Les adhérents sont tenus d'**arriver à l'heure et de demander l'autorisation d'un professeur en cas de départ anticipé.** Les adhérents ne doivent pas quitter le tapis (*pour aller aux vestiaires, par exemple*) sans avoir demandé, au préalable, l'autorisation d'un professeur.
7. Le respect étant une des valeurs centrales du club : **les saluts de début et de fin de cours, ainsi que de début et de fin de combat, sont obligatoires.** Ils témoignent du respect que l'on porte à ses partenaires, à son professeur, à sa discipline.
8. **Chaque élève doit accepter de s'entraîner avec tout autre adhérent, sans aucune distinction.**
9. **Tout combat débuté doit être mené à son terme sauf cas exceptionnel** (blessure, asthme...). Aucun combat ne pourra être démarré avant ou après que le professeur ait donné le signal de départ. Il est **interdit de se reposer pour affronter un adversaire qui vient de combattre.**
10. **Toute forme de prosélytisme et de militantisme est interdite dans l'enceinte du club.**
11. **Le professeur se réserve le droit d'organiser le cours comme il l'entend** (musique, thèmes, randoris etc...)
12. **Toute personne s'entraînant au Gokudo / USA JJB est tenue obligatoirement de passer ses grades avec les professeurs du club uniquement et de représenter exclusivement GOKUDO en compétition en France et à l'International.**
13. En cas de non respect des règles morales et de disciplines à l'intérieur ou hors du Dojo (réseaux sociaux par ex), **le professeur se réserve le droit d'exclure un élève du cours.** (le remboursement se fera au prorata de l'année en cours)

SIGNATURE DE L'ELEVE